



>>> Station classée de Tourisme

VILLE DE NYONS



Projet de piétonnisation

du marché estival du jeudi

en 2023

INVITATION À LA POPULATION

Réunion publique d'information
Mercredi 14 décembre 2022
À 18h30 à la Maison de Pays



Contexte du projet et problématique

Des facteurs de risque existent pour les piétons sur le marché de Nyons :

- la densité de la foule de visiteurs traversant le marché,
- la circulation automobile très importante,
- la traversée de la commune par des poids-lourds,
- les stationnements et les arrêts anarchiques de véhicules au sein même du marché.

En outre, de nombreux visiteurs témoignent des **problèmes de stationnement les jours de marché** (perte de temps dans les bouchons, parkings saturés...).

De plus, depuis le 19 juin 2021, l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « *Sécurité renforcée - risque attentat* ». Ce niveau d'alerte atteste d'un niveau de menace terroriste toujours élevé.



PÉRIODE CONCERNÉE PAR LE PROJET

Les jeudis de juillet et d'août, à partir de l'été 2023, de 9h à 14h30.
(Réouverture à 13h30 pour les forains uniquement par un accès spécifique).



Le projet de piétonnisation

Afin de répondre à ces différentes problématiques, la mairie de Nyons propose d'organiser la piétonnisation du marché en juillet et en août. L'objectif : **sécuriser** le périmètre du marché par la pose d'entraves (barrières, potelets...), **faciliter la circulation routière et le stationnement** aux abords du marché et de la commune et **adapter le projet aux besoins de chacun**.



